

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TREZAC™

Version 1.0	Date de révision: 23.02.2024	Numéro de la FDS: 800080005341	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 23.02.2024
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

Corteva Agriscience™ vous encourage à lire et bien comprendre toute la Fiche de Données de Sécurité (FDS) car elle contient des informations importantes. Cette FDS donne en effet aux utilisateurs des informations sur la protection de la santé humaine et sur la sécurité sur le lieu de travail, sur la protection de l'environnement et est une référence pour les interventions d'urgence. Les utilisateurs et les applicateurs des produits doivent en tout premier lieu consulter l'étiquette fixée sur ou accompagnant le contenu du produit. Cette Fiche de Données de Sécurité est conforme aux normes et aux réglementations de la France et ne correspond peut-être pas aux réglementations dans un autre pays.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : TREZAC™
Identifiant Unique De Formulation (UFI) : 1XS7-V0GG-H00D-71DJ

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit phytosanitaire

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

IDENTIFICATION DE LA SOCIETE

Fabricant/importateur

CORTEVA AGRISCIENCE FRANCE S.A.S.
1 bis avenue du 8 mai 1945 - Bâtiment Equinoxe II
78280 Guyancourt
FRANCE

Information aux clients : +33 1 30 23 13 13

Adresse e-mail : SDS@corteva.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+33 975 182 341

ORFILA: + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

TM ® Marques déposées de Corteva Agriscience et sociétés affiliées.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TREZAC™

Version 1.0	Date de révision: 23.02.2024	Numéro de la FDS: 800080005341	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 23.02.2024
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système respiratoire H335: Peut irriter les voies respiratoires.

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique, Catégorie 1 H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1 H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Elimination:

P501 Eliminer le contenu/récipient selon la réglementation en vigueur.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Masse réactionnelle de N,N-diméthyldécan-1-amide et N,N-diméthyoctanamide

Etiquetage supplémentaire

EUH208 Contient Cloquintocet-mexyl. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé hu-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TREZAC™

Version 1.0	Date de révision: 23.02.2024	Numéro de la FDS: 800080005341	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 23.02.2024
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

maine et l'environnement.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index REACH Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Méthyle d'halauxifène	943831-98-9	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1.000 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1.000	3,36
Cloquintocet-mexyl	99607-70-2 01-2119381871-32-0002, 01-2119381871-32-0003, 01-2119403579-35-0000	Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	3,23
Aminopyralid	150114-71-9	Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1; H400	2,69

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TREZAC™

Version 1.0 Date de révision: 23.02.2024 Numéro de la FDS: 800080005341 Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 23.02.2024

		Aquatic Chronic 1; H410	
Massé réactionnelle de N,N-diméthyldécan-1-amide et N,N-diméthyoctanamide	Non attribuée 909-125-3 01-2119974115-37	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335 (Système respiratoire)	>= 40 - < 50
amides de coco, N-[diméthylamino]-3 propyl]	68140-01-2 268-771-8 01-2119978216-29	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1	>= 3 - < 5

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et utiliser les protections individuelles recommandées (gants résistant aux produits chimiques, protection contre les éclaboussures). Si il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.
- En cas d'inhalation : Sortir la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler un Centre d'Urgence ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle; si le bouche à bouche est pratiqué, utiliser une protection (par exemple un masque de poche, etc.). Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour plus de conseils sur le traitement.
- En cas de contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de l'eau courante pendant 15 à 20 minutes. Appeler le Centre Antipoison ou un médecin pour avis sur le traitement. Une douche de sécurité d'urgence adéquate doit être disponible dans la zone de travail.
- En cas de contact avec les yeux : Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement pendant 15 à 20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les verres de contact et continuer de rincer les yeux. Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TREZAC™

Version 1.0	Date de révision: 23.02.2024	Numéro de la FDS: 800080005341	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 23.02.2024
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

- En cas d'ingestion : Appeler immédiatement le Centre Antipoison ou un médecin pour avis sur le traitement. Si la personne peut avaler, lui donner à boire un verre d'eau par petites gorgées. Ne pas faire vomir sauf si le Centre Antipoison ou le médecin le demande. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitements : Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient. Avoir la Fiche de Données de Sécurité, et si possible, le contenant du produit ou l'étiquette avec vous lorsque vousappelez le Centre Antipoison ou le médecin, ou si vous allez consulter pour un traitement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool
- Moyens d'extinction inappropriés : Aucun(e) à notre connaissance.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Toute exposition à des produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
- Produits de combustion dangereux : Lors d'un incendie, la fumée peut contenir le matériau d'origine en plus des produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter:
Oxydes de carbone
Oxydes d'azote (NOx)

5.3 Conseils aux pompiers

- Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire. L'équipement doit être conforme à l'EN 12942
- Méthodes spécifiques d'extinction : Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.
Évacuer la zone.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TREZAC™

Version 1.0	Date de révision: 23.02.2024	Numéro de la FDS: 800080005341	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 23.02.2024
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

sée.

- Information supplémentaire : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Tout déversement dans l'environnement doit être évité.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
Empêcher l'épandage sur une vaste zone (p. ex., par confinement ou par des barrières anti-huile).
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage : À l'aide d'un absorbant approprié, nettoyez les déversements de produits restants.
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglo-mérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Les réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer aux émanations et à l'élimination de cette matière, ainsi qu'aux matières et articles utilisés dans le nettoyage des émanations.

Pour les déversements importants, construisez une digue, ou un espace de confinement pour éviter que le matériau ne s'épande. Si le matériau peut ensuite être pompé, Les matériaux récupérés doivent être stockés dans un récipient aéré. L'évent doit empêcher la pénétration de l'eau car une autre réaction avec les matières déversées peut avoir lieu qui pourrait conduire à une surpression du réservoir.
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).
Neutraliser à l'aide de solutions alcalines, de chaux ou d'ammoniaque.
Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives l'élimination».

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TREZAC™

Version 1.0	Date de révision: 23.02.2024	Numéro de la FDS: 800080005341	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 23.02.2024
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les contenaires de stockage et les conteneurs : Stocker dans un récipient fermé. Conserver dans des contenants proprement étiquetés. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.
- Précautions pour le stockage en commun : Ne pas entreposer près des acides.
Oxydants forts
- Matériel d'emballage : Matière non-appropriée: Aucun(e) à notre connaissance.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Produits phytopharmaceutiques visés par le Règlement (CE) no 1107/2009 .

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Piclorame	1918-02-1	Valeur limite de moyenne d'exposition	10 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TREZAC™

Version 1.0	Date de révision: 23.02.2024	Numéro de la FDS: 800080005341	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 23.02.2024
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Utiliser une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, une ventilation générale devrait être suffisante pour la plupart des opérations.

Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Porter des lunettes étanches contre les agents chimiques. Les lunettes pour travaux chimiques doivent être conformes à la norme EN 166 ou à une norme équivalente.

Protection des mains

Remarques : Utiliser des gants homologués EN 374 résistants aux produits chimiques: gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Butyl caoutchouc. Polyéthylène chloré. Polyéthylène. Ethylvinylalcool laminé ("EVAL"). Exemples de matières acceptables pour des gants étanches: Caoutchouc naturel ("latex"). Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène ("nitrile" ou "NBR"). Chlorure de polyvinyle ("PVC" ou "vinyle"). Viton. Pour un contact prolongé ou fréquemment répété, des gants de classe de protection 4 ou de classe supérieure (temps de passage supérieur à 120 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. Pour un contact bref, des gants de classe de protection 1 ou de classe supérieure (temps de passage supérieur à 10 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. L'épaisseur des gants n'est pas un bon indicateur du niveau de protection qu'un gant peut procurer contre les substances chimiques vu que ce niveau de protection dépend fortement de la composition spécifique du matériel à partir duquel le gant est fabriqué. En fonction du modèle et du type de matériel, l'épaisseur du gant doit en général être supérieure à 0.35 mm pour offrir une protection suffisante lors de contacts prolongés et fréquents aux substances. À titre d'exception à cette règle générale, il est connu que les gants stratifiés multicouches de moins de 0.35 mm d'épaisseur peuvent offrir une protection prolongée. Les autres matières composant les gants d'une épaisseur inférieure à 0.35 mm peuvent offrir une protection suffisante seulement en cas de bref contact. AVERTISSEMENT: Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spéci-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TREZAC™

Version 1.0	Date de révision: 23.02.2024	Numéro de la FDS: 800080005341	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 23.02.2024
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

fifications fournies par le fournisseur de gants.

- Protection de la peau et du corps : Porter des vêtements de protection chimiquement résistants à ce produit. Le choix d'équipements spécifiques tels qu'un écran facial, des gants, des bottes, un tablier ou une combinaison de protection complète sera fait en fonction du type d'opération.
- Protection respiratoire : Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, porter une protection respiratoire lorsque des effets indésirables tels qu'une irritation respiratoire, une sensation d'inconfort, se manifeste, ou lorsque cela est indiqué dans l'évaluation des risques du poste de travail.
En présence de brouillards dans l'air, porter un appareil de protection respiratoire filtrant anti-aérosols homologué.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique : Liquide
- Couleur : orange
- Odeur : Légère
- Seuil olfactif : Donnée non disponible
- Point/intervalle de fusion : Sans objet
- Point de congélation : Donnée non disponible
- Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible
- Inflammabilité : Non applicable aux liquides
- Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TREZAC™

Version 1.0	Date de révision: 23.02.2024	Numéro de la FDS: 800080005341	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 23.02.2024
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible
/ Limite d'inflammabilité inférieure

Point d'éclair : > 100 °C
Méthode: EPA OPPTS 830.6315 (Inflammabilité)

Température d'auto-inflammation : 236 °C
Méthode: Méthode A15 de la CE

pH : 3,76 (24,6 °C)
Méthode: CIPAC MT 75.1
Solution aqueuse à 1%

Viscosité
Viscosité, dynamique : 21,6 mPa.s (20 °C)
Méthode: EPA OPPTS 830.7100 (Viscosité)

Viscosité, cinématique : 22,6 mm²/s (20 °C)

11,3 mm²/s (40 °C)

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité : 0,9284 g/cm³ (20 °C)

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif
Méthode: Méthode U.E. A.14

Propriétés comburantes : Non
Méthode: Méthode UE A.21 (Propriétés Comburantes (Liquides))

Inflammabilité (liquides) : Ne devrait pas être un liquide inflammable s'accumulant de façon statique.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TREZAC™

Version 1.0	Date de révision: 23.02.2024	Numéro de la FDS: 800080005341	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 23.02.2024
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

Substances et mélanges qui, : La substance ou le mélange n'émet pas de gaz inflammables au contact de l'eau, dégagent au contact de l'eau.
des gaz inflammables

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Tension superficielle : 30,5 mN/m, 25 °C, Méthode A5 de la CE

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Pas de dangers particuliers à signaler.
Aucun(e) à notre connaissance.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts
Des bases fortes
Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits.

Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter:

Oxydes de carbone
Oxydes d'azote (NOx)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TREZAC™

Version 1.0	Date de révision: 23.02.2024	Numéro de la FDS: 800080005341	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 23.02.2024
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Produit:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2.000 - < 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 423
Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,76 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403
Symptômes: Pas de mortalité à cette concentration.
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation
Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2.000 - < 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Composants:

Méthyle d'halauxifène:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 5.000 mg/kg
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.000 mg/kg

Cloquintocet-mexyl:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2.000 mg/kg
Symptômes: Pas de mortalité à cette concentration.
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,42 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.000 mg/kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TREZAC™

Version 1.0	Date de révision: 23.02.2024	Numéro de la FDS: 800080005341	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 23.02.2024
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

Aminopyralid:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.000 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Aucun effet nocif provenant d'une seule exposition aux poussières n'est à prévoir.
D'après les données disponibles des effets narcotiques n'ont pas été observés.
Sur la base des données disponibles, aucune irritation respiratoire n'a été observée.
- CL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,5 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.000 mg/kg

Masse réactionnelle de N,N-diméthyldécan-1-amide et N,N-diméthyoctanamide:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 3,551 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

amides de coco, N-[(diméthylamino)-3 propyl]:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 1.000 mg/kg
Remarques: D'après les informations concernant un produit semblable:

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

- Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Irritation légère de la peau
Remarques : Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Composants:

Aminopyralid:

- Résultat : Pas d'irritation de la peau

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TREZAC™

Version 1.0	Date de révision: 23.02.2024	Numéro de la FDS: 800080005341	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 23.02.2024
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

Masse réactionnelle de N,N-diméthyldécan-1-amide et N,N-diméthyoctanamide:

Espèce : Lapin
Résultat : Irritation de la peau

amides de coco, N-[(diméthylamino)-3 propyl]:

Résultat : Provoque des brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Irritation des yeux
Remarques : Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Composants:

Aminopyralid:

Résultat : Corrosif

Masse réactionnelle de N,N-diméthyldécan-1-amide et N,N-diméthyoctanamide:

Espèce : Lapin
Résultat : Corrosif

amides de coco, N-[(diméthylamino)-3 propyl]:

Résultat : Corrosif

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Type de Test : Test sur les ganglions lymphatiques (LLNA)
Espèce : Souris
Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
Méthode : OCDE ligne directrice 429
Remarques : Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Composants:

Méthyle d'halauxifène:

Remarques : N'a pas révélé la possibilité d'allergie de contact chez la souris.

Remarques : Concernant la sensibilisation respiratoire:
Aucune donnée trouvée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TREZAC™

Version 1.0	Date de révision: 23.02.2024	Numéro de la FDS: 800080005341	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 23.02.2024
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

Cloquintocet-mexyl:

- Espèce : Cochon d'Inde
Evaluation : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Aminopyralid:

- Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
Remarques : N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais avec des cobayes.

Remarques : Concernant la sensibilisation respiratoire:
Aucune donnée trouvée.

Masse réactionnelle de N,N-diméthyldécan-1-amide et N,N-diméthyoctanamide:

- Espèce : Cochon d'Inde
Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
Remarques : Pour un ou des produits semblables:

amides de coco, N-[(diméthylamino)-3 propyl]:

- Remarques : N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais avec des cobayes.

Remarques : Concernant la sensibilisation respiratoire:
Aucune donnée trouvée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Composants:

Méthyle d'halauxifène:

- Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs.

Cloquintocet-mexyl:

- Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs., Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs.

Aminopyralid:

- Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats principalement négatifs., Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs.

Masse réactionnelle de N,N-diméthyldécan-1-amide et N,N-diméthyoctanamide:

- Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TREZAC™

Version 1.0	Date de révision: 23.02.2024	Numéro de la FDS: 800080005341	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 23.02.2024
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

amides de coco, N-[(diméthylamino)-3 propyl]:

Mutagénicité sur les cellules : Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs.
germinales- Evaluation

Cancérogénicité

Composants:

Méthyle d'halauxifène:

Cancérogénicité - Evaluation : Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s).., Halauxifène., N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

Cloquintocet-mexyl:

Cancérogénicité - Evaluation : N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

Aminopyralid:

Cancérogénicité - Evaluation : N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

Toxicité pour la reproduction

Composants:

Méthyle d'halauxifène:

Toxicité pour la reproduction : Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s).., Halauxifène., Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la reproduction.
- Evaluation Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le foetus à des doses toxiques pour la mère., N'a pas provoqué de malformations congénitales chez les animaux de laboratoire.

Cloquintocet-mexyl:

Toxicité pour la reproduction : N'a pas provoqué de malformations congénitales ni aucun autre effet sur les foetus des animaux de laboratoire.
- Evaluation

Aminopyralid:

Toxicité pour la reproduction : Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la reproduction.
- Evaluation N'a provoqué ni malformations congénitales ni autres effets chez le foetus, même à des doses ayant provoqué des effets toxiques chez la mère.

Masse réactionnelle de N,N-diméthyldécan-1-amide et N,N-diméthyoctanamide:

Toxicité pour la reproduction : Pour un ou des produits semblables:, N'a pas provoqué de malformations congénitales ni aucun autre effet sur les foetus des animaux de laboratoire.
- Evaluation

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TREZAC™

Version 1.0	Date de révision: 23.02.2024	Numéro de la FDS: 800080005341	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 23.02.2024
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Produit:

- Voies d'exposition : Inhalation
Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

Composants:

Méthyle d'halauxifène:

- Evaluation : Les données disponibles ne sont pas suffisantes pour déterminer la toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

Cloquintocet-mexyl:

- Evaluation : Les données disponibles ne sont pas suffisantes pour déterminer la toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

Aminopyralid:

- Evaluation : L'évaluation des données disponibles semble indiquer que ce matériau n'est pas classé comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.

Masse réactionnelle de N,N-diméthyldécan-1-amide et N,N-diméthyoctanamide:

- Voies d'exposition : Inhalation
Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

amides de coco, N-[(diméthylamino)-3 propyl]:

- Evaluation : Les données disponibles ne sont pas suffisantes pour déterminer la toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

Toxicité à dose répétée

Composants:

Méthyle d'halauxifène:

- Remarques : Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants:
Reins.
Foie.
Thyroïde.

Cloquintocet-mexyl:

- Remarques : Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants:
Foie.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TREZAC™

Version 1.0	Date de révision: 23.02.2024	Numéro de la FDS: 800080005341	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 23.02.2024
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

Reins.
Thymus.
Thyroïde.
Vessie.
Moelle osseuse.

Aminopyralid:

Remarques : Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants:
Tractus gastro-intestinal.

Masse réactionnelle de N,N-diméthyldécan-1-amide et N,N-diméthyoctanamide:

Remarques : Pour un ou des produits semblables:
D'après les données disponibles, des expositions répétées ne devraient pas avoir d'effets nocifs importants.

amides de coco, N-[(diméthylamino)-3 propyl]:

Remarques : Aucune donnée trouvée.

Toxicité par aspiration

Composants:

Méthyle d'halauxifène:

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

Cloquintocet-mexyl:

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

Aminopyralid:

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

Masse réactionnelle de N,N-diméthyldécan-1-amide et N,N-diméthyoctanamide:

Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

amides de coco, N-[(diméthylamino)-3 propyl]:

Dans les cas d'ingestion ou de vomissements, ce produit peut être aspiré dans les poumons et provoquer des lésions aux tissus ou aux poumons.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TREZAC™

Version 1.0	Date de révision: 23.02.2024	Numéro de la FDS: 800080005341	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 23.02.2024
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons

- : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 6,28 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Méthode: OCDE ligne directrice 203
Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

- : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 6,43 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques

- : CE50r (Myriophyllum spicatum (Myriophylle en épis)): 0,0078 mg/l
Durée d'exposition: 14 jr
Type de Test: Inhibition de la croissance
Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

NOEC (Myriophyllum spicatum (Myriophylle en épis)): 0,0004 mg/l
Durée d'exposition: 14 jr
Type de Test: Inhibition de la croissance
Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

CE50 (Lemma gibba (Lentille d'eau bossue)): 4,26 mg/l
Point final: Inhibition de la croissance
Durée d'exposition: 7 jr
Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

CI50 (algue verte Pseudokirchneriella subcapitata (précédemment nommée Selenastrum capricornutum)): 1,60 mg/l
Point final: Inhibition de la croissance
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TREZAC™

Version 1.0	Date de révision: 23.02.2024	Numéro de la FDS: 800080005341	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 23.02.2024
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

- Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50: > 2.000 mg/kg
Durée d'exposition: 14 jr
Espèce: Eisenia andrei (Ver rouge du genre Eisenia andrei)
Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.
- Toxicité pour les organismes terrestres : DL50 par voie orale: 97,4 microgrammes/abeille
Durée d'exposition: 48 h
Espèce: Apis mellifera (abeilles)
Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.
- DL50 par contact: 84,2 microgrammes/abeille
Durée d'exposition: 48 h
Espèce: Apis mellifera (abeilles)
Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Évaluation Ecotoxicologique

- Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.
- Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Composants:

Méthyle d'halauxifène:

- Toxicité pour les poissons : Remarques: Matière très toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/CI50 inférieures à 1 mg/L pour les espèces les plus sensibles).
- CL50 (Truite Arc En Ciel (*Oncorhynchus mykiss*)): 2,01 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
- CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)):> 3,22 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (*Daphnia magna* (Grande daphnie)): 2,12 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (*Pseudokirchneriella subcapitata* (algues vertes)):> 3,0 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- CE50r (*Myriophyllum spicatum* (Myriophylle en épis)):

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TREZAC™

Version 1.0	Date de révision: 23.02.2024	Numéro de la FDS: 800080005341	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 23.02.2024
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

	0,000393 mg/l Point final: Inhibition du taux de croissance Durée d'exposition: 14 jr
Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)	: 1.000
Toxicité pour les microorganismes	: CE50 (boue activée): > 981 mg/l Durée d'exposition: 1 jr
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC: 0,259 mg/l Point final: Divers Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) Type de Test: Essai en dynamique
	NOEC: 0,00272 mg/l Durée d'exposition: 36 jr Espèce: Cyprinodon variegatus (Cyprinodon) Type de Test: Essai en dynamique
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: 0,484 mg/l Point final: nombre de descendants Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Type de Test: Essai en semi-statique
Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique)	: 1.000
Toxicité pour les organismes vivant dans le sol	: CL50: > 1.000 mg/kg Durée d'exposition: 14 jr Point final: mortalité Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)
Toxicité pour les organismes terrestres	: Remarques: Sur le plan aigü, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (DL50 > 2000 mg/kg). Sur le plan alimentaire, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (CL50 > 5000 ppm). CL50 par voie alimentaire: > 5.620 ppm Durée d'exposition: 5 jr Espèce: Colinus virginianus (Colin de Virginie) Méthode: Autres lignes directrices
	CL50 par voie alimentaire: > 5.620 ppm Durée d'exposition: 5 jr Espèce: Anas platyrhynchos (canard colvert) Méthode: Autres lignes directrices
	DL50 par voie orale: > 2250 mg/kg poids corporel. Point final: mortalité

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TREZAC™

Version 1.0	Date de révision: 23.02.2024	Numéro de la FDS: 800080005341	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 23.02.2024
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

Espèce: *Colinus virginianus* (Colin de Virginie)

DL50 par contact: > 98,1 µg/abeille

Durée d'exposition: 48 h

Point final: mortalité

Espèce: *Apis mellifera* (abeilles)

DL50 par voie orale: > 108 µg/abeille

Durée d'exposition: 48 h

Point final: mortalité

Espèce: *Apis mellifera* (abeilles)

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Cloquintocet-mexyl:

Toxicité pour les poissons : CL50 (*Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel)): > 0,97 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en dynamique
Méthode: Méthode non spécifiée.
Remarques: Identique à la substance active sous forme ester.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (*Daphnia magna* (Grande daphnie)): > 0,82 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en dynamique
Méthode: Méthode non spécifiée.

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50b (algue de l'espèce du *Scenedesmus*): 0,63 mg/l
Point final: Biomasse
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Méthode non spécifiée.

CE50b (*Lemna minor* (Petite lentille d'eau)): > 0,42 mg/l
Point final: Biomasse
Durée d'exposition: 14 jr
Méthode: Méthode non spécifiée.

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50: > 1.000 mg/kg
Espèce: *Eisenia fetida* (vers de terre)

Toxicité pour les organismes terrestres : DL50 par voie orale: > 2000 mg/kg poids corporel.
Espèce: *Anas platyrhynchos* (canard colvert)

CL50 par voie alimentaire: > 5200 mg/kg par voie alimentaire.
Durée d'exposition: 8 jr
Espèce: *Anas platyrhynchos* (canard colvert)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TREZAC™

Version 1.0	Date de révision: 23.02.2024	Numéro de la FDS: 800080005341	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 23.02.2024
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

DL50 par voie orale: > 100 microgrammes/abeille
Durée d'exposition: 48 h
Espèce: Apis mellifera (abeilles)

DL50 par contact: > 100 microgrammes/abeille
Durée d'exposition: 48 h
Espèce: Apis mellifera (abeilles)

Évaluation Ecotoxicologique

- Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.
- Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Aminopyralid:

- Toxicité pour les poissons : Remarques: Matière très toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/CI50 inférieures à 1 mg/L pour les espèces les plus sensibles).
- CL50 (*Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (*Daphnia magna* (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OECD Ligne directrice 202 ou Équivalente
- CE50 (huître américaine (*Crassostrea virginica*)): > 89 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (diatomée de l'espèce de la navicule): 18 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
- CE50 (*Lemna gibba*): > 88 mg/l
Durée d'exposition: 14 jr
- CE50r (*Myriophyllum spicatum* (Myriophylle en épis)): 0,363 mg/l
Durée d'exposition: 14 jr
- NOEC (*Myriophyllum spicatum* (Myriophylle en épis)): 0,0639 mg/l
Durée d'exposition: 14 jr
- Toxicité pour les microorganismes : (Bactérie): > 1.000 mg/l
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 1,36 mg/l
Point final: croissance
Durée d'exposition: 36 jr
Espèce: *Pimephales promelas* (Vairon à grosse tête)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TREZAC™

Version 1.0	Date de révision: 23.02.2024	Numéro de la FDS: 800080005341	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 23.02.2024
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

Type de Test: Essai en dynamique

NOEC: 0,1 mg/l

Espèce: Cyprinodon variegatus (Cyprinodon)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 100 mg/l
Espèce: puce d'eau Daphnia magna

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50: > 1.000 mg/kg
Durée d'exposition: 14 jr
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)

Toxicité pour les organismes terrestres : Remarques: Sur le plan aigü, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (DL50 > 2000 mg/kg).
Sur le plan alimentaire, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (CL50 > 5000 ppm).

CL50 par voie alimentaire: > 5620 mg/kg par voie alimentaire.
Espèce: Colinus virginianus (Colin de Virginie)

DL50 par voie orale: > 2250 mg/kg poids corporel.
Espèce: Colinus virginianus (Colin de Virginie)

DL50 par voie orale: > 120 microgrammes/abeille
Durée d'exposition: 48 h
Espèce: Apis mellifera (abeilles)

DL50 par contact: > 100 microgrammes/abeille
Durée d'exposition: 48 h
Espèce: Apis mellifera (abeilles)

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Très毒ique pour les organismes aquatiques.

Masse réactionnelle de N,N-diméthyldecan-1-amide et N,N-diméthyloctanamide:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 14,8 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 7,7 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 16,06 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TREZAC™

Version 1.0	Date de révision: 23.02.2024	Numéro de la FDS: 800080005341	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 23.02.2024
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

aquatique

amides de coco, N-[(diméthylamino)-3 propyl]:

- Toxicité pour les poissons : Remarques: Matière très toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/CI50 inférieures à 1 mg/L pour les espèces les plus sensibles).
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): < 1 mg/l Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 0,36 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Pour un ou des produits semblables:
- EC10 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 0,1 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Pour un ou des produits semblables:
- Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1
- Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Pseudomonas putida): 570 mg/l Durée d'exposition: 16 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

Méthyle d'halauxifène:

- Biodégradabilité : Résultat: N'est pas biodégradable
Remarques: Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Halauxifène.
La substance présente un potentiel de biodégradation très lente dans l'environnement, mais elle ne passe pas les essais OCDE/CEE de dégradation rapide.
- Biodégradation: 7,7 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OECD Ligne directrice 310 ou Equivalente
Remarques: Intervalle de temps de 10 jours : Non applicable

Aminopyralid:

- Biodégradabilité : Remarques: En se basant sur les normes rigoureuses des tests de l'OCDE, on ne peut considérer ce produit comme étant facilement biodégradable; cependant, ces résultats n'indiquent pas nécessairement que le produit ne soit pas biodégradable dans des conditions environnementales.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TREZAC™

Version 1.0	Date de révision: 23.02.2024	Numéro de la FDS: 800080005341	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 23.02.2024
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 19,5 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 301
Remarques: Intervalle de temps de 10 jours : Echec

Stabilité dans l'eau	: Type de Test: Hydrolyse pH: 5 - 9 Méthode: Stable
	Type de Test: Hydrolyse pH: 5 - 9 Méthode: Stable
Photodégradation	: Type de Test: Demi-vie (photolyse indirecte) Produit sensibilisant: Radicaux OH Concentration: 1.500.000 1/cm ³ Constante de vitesse: 1,6646E-12 cm ³ /s Méthode: Estimation
Massé réactionnelle de N,N-diméthyldecan-1-amide et N,N-diméthyloctanamide:	
Biodégradabilité	: Remarques: Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment.
	Résultat: Facilement biodégradable. Biodégradation: > 80 % Durée d'exposition: 28 jr Méthode: OECD Ligne directrice 301F ou Équivalente Remarques: Intervalle de temps de 10 jours : Passe
Demande Chimique en Oxygène (DCO)	: 2,890 mg/g
amides de coco, N-[(diméthylamino)-3 propyl]:	
Biodégradabilité	: Résultat: Facilement biodégradable. Remarques: Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment.
	Biodégradation: > 60 % Durée d'exposition: 28 jr Méthode: OCDE ligne directrice 301D Remarques: Intervalle de temps de 10 jours : Passe
Demande Biochimique en Oxygène (DBO)	: > 60 % Le temps d'incubation: 28 jr

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TREZAC™

Version 1.0	Date de révision: 23.02.2024	Numéro de la FDS: 800080005341	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 23.02.2024
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Méthyle d'halauxifène:

Bioaccumulation	:	Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin) Durée d'exposition: 42 jr Température: 21,8 °C Concentration: 0,00194 mg/l Facteur de bioconcentration (FBC): 233
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Pow: 3,76 Remarques: Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

Cloquintocet-mexyl:

Bioaccumulation	:	Espèce: Poisson Facteur de bioconcentration (FBC): 122 - 621
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Pow: 5,2 (25 °C) pH: 7

Aminopyralid:

Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Pow: -2,87 Remarques: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).
---------------------------------------	---	---

Masse réactionnelle de N,N-diméthyldécan-1-amide et N,N-diméthyoctanamide:

Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Pow: < 3,44 (20 °C) Remarques: Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).
---------------------------------------	---	---

amides de coco, N-[(diméthylamino)-3 propyl]:

Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Remarques: Aucune donnée trouvée.
---------------------------------------	---	-----------------------------------

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

Méthyle d'halauxifène:

Répartition entre les compartiments environnementaux	:	Koc: 5684 Remarques: Devrait être relativement immobile dans la terre (Koc > 5000).
--	---	--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TREZAC™

Version 1.0	Date de révision: 23.02.2024	Numéro de la FDS: 800080005341	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 23.02.2024
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

Cloquintocet-mexyl:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 38070
Méthode: Estimation
Remarques: Devrait être relativement immobile dans la terre (Koc > 5000).

Aminopyralid:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 14
Remarques: Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

Masse réactionnelle de N,N-diméthyldécan-1-amide et N,N-diméthyoctanamide:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 527,3
Remarques: Le potentiel de mobilité dans le sol est faible (Koc entre 500 et 2 000).

amides de coco, N-[(diméthylamino)-3 propyl]:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Aucune donnée trouvée.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Composants:

Méthyle d'halauxifène:

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).. Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

Cloquintocet-mexyl:

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).. Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

Aminopyralid:

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).. Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TREZAC™

Version 1.0	Date de révision: 23.02.2024	Numéro de la FDS: 800080005341	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 23.02.2024
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

Masse réactionnelle de N,N-diméthyldécan-1-amide et N,N-diméthyoctanamide:

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).. Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

amides de coco, N-[(diméthylamino)-3 propyl]:

Evaluation : Cette substance n'a pas été évaluée pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité (PBT).

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Composants:

Méthyle d'halauxifène:

Potentiel de destruction de l'ozone : Remarques: Cette substance ne figure pas sur la liste du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrisse la couche d'ozone.

Cloquintocet-mexyl:

Potentiel de destruction de l'ozone : Remarques: Cette substance ne figure pas sur la liste du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvissent la couche d'ozone.

Aminopyralid:

Potentiel de destruction de l'ozone : Remarques: Cette substance ne figure pas sur la liste du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvissent la couche d'ozone.

Masse réactionnelle de N,N-diméthyldécan-1-amide et N,N-diméthyoctanamide:

Potentiel de destruction de l'ozone : Remarques: Cette substance ne figure pas sur la liste du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvissent la couche d'ozone.

amides de coco, N-[(diméthylamino)-3 propyl]:

Potentiel de destruction de l'ozone : Remarques: Cette substance ne figure pas sur la liste du Pro-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TREZAC™

Version 1.0	Date de révision: 23.02.2024	Numéro de la FDS: 800080005341	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 23.02.2024
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

l'ozone tocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrisse la couche d'ozone.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Produit : En cas d'impossibilité d'éliminer les déchets et/ou les conteneurs conformément aux recommandations portées sur l'étiquette, procéder conformément à la réglementation locale ou régionale en vigueur.
- Les informations portées ci-dessous ne s'appliquent qu'au produit fourni en l'état. Son identification d'après les caractéristiques ou la liste peut ne pas être applicable en cas de produit détérioré ou contaminé. Il incombe à la personne à l'origine du déchet de définir la toxicité et les propriétés physiques du produit obtenu afin d'en définir l'identification correspondante et le(s) mode(s) d'élimination conformément aux réglementations en vigueur.
- Si le produit fourni devient un déchet, appliquez l'ensemble des lois en vigueur aux niveaux régional, national et local.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

- ADR** : UN 3082
- RID** : UN 3082
- IMDG** : UN 3082
- IATA** : UN 3082

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

- ADR** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(Méthyle d'halauxifène, cloquintocet-mexyl)
- RID** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(Méthyle d'halauxifène, cloquintocet-mexyl)
- IMDG** : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
(Halauxifen-methyl, Cloquintocet-mexyl)
- IATA** : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.
(Halauxifen-methyl, Cloquintocet-mexyl)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TREZAC™

Version 1.0	Date de révision: 23.02.2024	Numéro de la FDS: 800080005341	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 23.02.2024
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

	Classe	Risques subsidiaires
ADR	: 9	
RID	: 9	
IMDG	: 9	
IATA	: 9	

14.4 Groupe d'emballage

ADR	
Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: M6
Numéro d'identification du danger	: 90
Étiquettes	: 9
Code de restriction en tunnels	: (-)
RID	
Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: M6
Numéro d'identification du danger	: 90
Étiquettes	: 9
IMDG	
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 9
EmS Code	: F-A, S-F
Remarques	: Stowage category A

IATA (Cargo)	
Instructions de conditionnement (avion cargo)	: 964
Instruction d'emballage (LQ)	: Y964
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: Miscellaneous

IATA (Passager)	
Instructions de conditionnement (avion de ligne)	: 964
Instruction d'emballage (LQ)	: Y964
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: Miscellaneous

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR	
Dangereux pour l'environnement	: oui
RID	
Dangereux pour l'environnement	: oui

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TREZAC™

Version 1.0	Date de révision: 23.02.2024	Numéro de la FDS: 800080005341	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 23.02.2024
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

ment

IMDG

Polluant marin

: oui(Halauxifen-methyl, Cloquintocet-mexyl)

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Polluants marins désignés sous les numéros ONU 3077 et 3082, enemballages individuels ou groupés, contenant une quantité nette paremballage individuel ou intérieur de 5 L ou moins pour les liquides, ouayant une masse nette par emballage individuel ou intérieur de 5 kg oumoins pour les solides. Peuvent être transportés en tant quemarchandises non dangereuses conformément à la section 2.10.2.7 du codeIMDG, à la disposition spéciale A197 de l'AITA et à la dispositionspéciale 375 de l'ADR/RID.

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrisent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. E1 DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Maladies Professionnelles : 78, 84

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TREZAC™

Version 1.0	Date de révision: 23.02.2024	Numéro de la FDS: 800080005341	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 23.02.2024
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

(R-461-3, France)

Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9) : 4510

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance lorsqu'elle est utilisée pour les applications spécifiées.

Le mélange est évalué dans le cadre des dispositions du Règlement (CE) No.1107/2009.
Se référer à l'étiquette pour les informations concernant l'évaluation de l'exposition.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources et références des informations

Cette FDS est préparée par les Services de Réglementation des Produits (Product Regulatory Services) et ceux des Communications des risques (Hazard communications Groups) et s'appuie sur des informations et références au sein de l'entreprise.

Texte complet pour phrase H

- | | |
|------|--|
| H302 | : Nocif en cas d'ingestion. |
| H314 | : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. |
| H315 | : Provoque une irritation cutanée. |
| H317 | : Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H318 | : Provoque de graves lésions des yeux. |
| H335 | : Peut irriter les voies respiratoires. |
| H400 | : Très毒ique pour les organismes aquatiques. |
| H410 | : Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| H411 | : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Texte complet pour autres abréviations

- | | |
|-----------------|---|
| Acute Tox. | : Toxicité aiguë |
| Aquatic Acute | : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique |
| Aquatic Chronic | : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique |
| Eye Dam. | : Lésions oculaires graves |
| Skin Corr. | : Corrosion cutanée |
| Skin Irrit. | : Irritation cutanée |
| Skin Sens. | : Sensibilisation cutanée |
| STOT SE | : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique |
| FR VLE | : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France |
| FR VLE / VME | : Valeur limite de moyenne d'exposition |

ADR - Accord concernant le transport international de marchandises dangereuses sur le réseau routier; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; EmS - Plan d'urgence; ErCx -

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878



TREZAC™

Version 1.0	Date de révision: 23.02.2024	Numéro de la FDS: 800080005341	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 23.02.2024
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 -Concentration inhibitrice de 50 %; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; (Q)SAR -(Quantitative) Relation structure/activité; RID - Règlements concernant le transport international des marchandises dangereuses par voie ferrée; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; UN - Nations unies. EC-Number - Numéro de la communauté européenne REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques.

Information supplémentaire

Classification du mélange:

Eye Irrit. 2	H319
STOT SE 3	H335
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410

Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Sur la base de données ou de l'évaluation des produits

Code du produit: GF-2818

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR